

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, par conférence téléphonique le 20 mars 2014 à 9 h.

Sont présents :

M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans

Sont également présents :

Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
M. Marc Rondeau, directeur général
M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur
M. Robert Millier, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

En l'absence du président, M. Gilles Lehouillier, vice-président du comité exécutif de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2014-40

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 février 2014

Résolution n° E-2014-41

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 février 2014.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 février 2014

Résolution n° E-2014-42

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 février 2014.

Adoptée à l'unanimité

Mise en œuvre des Plans de développement de la zone agricole (PDZA)

Résolution E-2014-43

- Autoriser la transmission du projet d'entente aux ministères concernés, soit : le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi qu'à l'UPA.
- Autoriser la Direction générale à en assurer le suivi en vue de faire rapport au comité exécutif.

Référence : Rapport décisionnel du 20 mars 2014

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Plans directeurs de paysage – phase 2

Résolution E-2014-44

- Établir un partenariat financier de 900 000 \$ avec le gouvernement du Québec pour une contribution gouvernementale de 600 000 \$, concernant la réalisation de plans directeurs de paysage le long du fleuve pour les années financières 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, et la mise en place d'une Table de concertation sur les paysages fluviaux, impliquant les ministères suivants : ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ministère de la Culture et des Communications, ministère des Transports et le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Référence : Rapport décisionnel du 20 mars 2014

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Entente de partenariat avec la CCNQ – Projet Cartes postales

Résolution E-2014-45

- Autoriser le président et le secrétaire de la CMQ à signer une entente de partenariat à venir avec la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) concernant l'élaboration d'un plan d'ensemble en vue de la création d'un réseau de belvédères dans le cadre du projet « Cartes postales ».

Référence : Rapport décisionnel du 20 mars 2014
Responsable : Direction générales

Adoptée à l'unanimité

Politique de placement – Rendement des placements

Résolution E-2014-46

- Prendre acte du rapport d'analyse daté du 3 mars 2014 portant sur la gestion du portefeuille de la Communauté métropolitaine de Québec;
- Reconduire pour une année le placement à terme de 125 000 \$ qui vient à échéance en avril 2014.

Référence : Rapport décisionnel du 20 mars 2014
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Sodes – Renouvellement de la cotisation annuelle

Résolution E-2014-47

- Renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec à la Société de développement économique du Saint-Laurent pour l'année 2014 et autoriser le paiement de la cotisation au montant de 6 530,58 \$ taxes incluses.

Référence : Rapport décisionnel du 20 mars 2014
Certificat trésorerie : CT-2014-06
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMROT concernant le règlement n° 331-12-2013 de la MRC de La Nouvelle-Beauce modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) n° 198-04-2005

Résolution E-2014-48

- Informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et des Transports que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées au règlement n° 331-12-2013 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce n'ont aucun impact métropolitain.

Référence : Rapport décisionnel du 20 mars 2014
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Actualisation du plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations pour la protection de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles

Résolution E-2014-49

- Autoriser la Direction générale à signer une entente de service avec la firme Roche ltée, groupe conseil conforme à la proposition du 14 mars 2014, et ce, afin de procéder à l'actualisation du plan d'action 2011 pour la mise en œuvre des recommandations émises pour la protection du bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles.

Référence : Rapport décisionnel du 20 mars 2014
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Mandat A4 – Caractérisation des matières résiduelles générées par des institutions ciblées sur le territoire de la CMQ

Résolution E-2014-50

- Autoriser le secrétaire de la CMQ à procéder à un appel d'offres public pour la sélection d'une firme ayant pour mandat de réaliser une étude sur la caractérisation des matières résiduelles auprès d'institutions ciblées sur le territoire de la CMQ;
- Autoriser le secrétaire ou le responsable de la CMQ à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 20 mars 2014
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

-5-

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2014-51

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 20 mars 2014 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 28 janvier 2014 (période 2);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 28 février 2014;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour les mois de janvier et février 2014.

Référence : Bordereau de dépenses du 20 mars 2014
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2014-40 à E-2014-51 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE